

Service GDV - ODP

Gestion de voirie –
Occupation du domaine
public

Rue de Courtrai 63
7700 Mouscron

+32(0)56 860.270

+32(0)56 860.305

www.mouscron.be

@ : gdv@mouscron.be



Mouscron, le 07 août 2018

OBJET : Course Cycliste « Finale de la Ronde de Dottignies - Grand Prix Mathilde Vandorpe » dans les rues Dottignies et ce, le 15 septembre 2018 de 08h00 à 18h30.

Madame, Monsieur,

L'administration communale porte à votre connaissance le passage d'une course cycliste, dont objet ci-dessus. Le circuit qui sera emprunté par ladite course cycliste est le suivant :

- ⇒ Lieu et heure de départ : rue Julien Mullie face au café "Au Métropole" à 15h00.
- ⇒ Lieu et heures d'arrivées : rue Julien Mullie face au café « Au Pas Perdu » vers 16h46.
- ⇒ Itinéraire : Mouscron (Dottignies) rues Julien Mullie, du Repos, d'Espierres, Bellegem, Courtrai (Bellegem) Roncelastraat - Mouscron (Dottignies) rues du Ronceval, du Sarpe, de la Haverie, Volontaire de Guerre, Damide, Alphonse Poulet, du Festar et Julien Mullie.
- ⇒ Nombre de tours : 9

MODIFICATION DE CIRCULATION :

Interdiction de stationnement

- Le 15/09/2018 de 08h30 à 18h00 :
 - Rue Julien Mullie (zone de départ et arrivée - 300 m de part et d'autre de la ligne d'arrivée au n° 40) ;
- Le 15/09/2018 de 13h00 à 17h00 :
 - Rue Julien Mullie ;
 - Rue du Repos ;
 - Rue de l'Espierres entre la rue du Repos et la rue de Bellegem ;
 - Rue de Bellegem (partie habitée avant le carrefour avec la Roncevaalstraat) ;
 - Rue du Sarpe face au n° 16 (anc. brocanteur) ;
 - Rue de la Haverie ;
 - Rue des Volontaires de Guerre ;
- Rue Damide entre la rue des Volontaires de Guerre et la rue Alphonse Poulet (sauf parking cimetière) ;



Suite de l'avis d'Urgences du 07 août 2018 (Réf. : GDV/ODP/FEST/18/1063)

- Rue Alphonse Poulet entre la rue Damide et le rue du Festar ;
- Rue du Festar ;

Interdiction de circulation

- La circulation sera interdite à contre sens de la course sur tout son itinéraire à partir de 14h45 jusqu'à la fin de la course ;
- La rue Deplasse et la rue des Ecoles seront mises en cul de sac. La circulation y sera réservée à la circulation locale ;
- Le sens de circulation de la rue Damide sera inversé, la circulation sera donc autorisée de la rue Trésignies vers la rue Alphonse Poulet.

Assurés de votre compréhension et de votre collaboration, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Pour le Collège communal :

Nathalie BLANCKE,

Marie-Hélène VANELSTRAETE,

Directrice Générale

Echevine des Travaux-Voirie